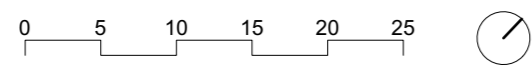




Situation 1:500



IMPLANTATION

Le nouveau bâtiment est implanté le long de l'arête supérieure du talus qui borde le terrain de football, s'intégrant ainsi en douceur dans la topographie du lieu et formant un front clair contre la zone sportive. Le positionnement dans l'axe du collège crée un vis-à-vis formant deux pôles d'importance et définissant l'espace public. La « place du village » trouve naturellement sa place entre ces deux pôles. Il s'agit d'un espace multifonctionnel pouvant accueillir des manifestations et des événements variés, mais également un lieu de rencontre intergénérationnel. La salle polyvalente définit la place avec un caractère marqué de bâtiment public avec sa façade de deux étages et son imposant couvert d'entrée. En revanche, elle se veut plus subtile et dans la continuité avec les éléments existants côté zone sportive avec une façade d'un étage composée d'une arcade. Ainsi, le bâtiment s'intègre harmonieusement dans son contexte, agissant comme élément de liaison entre les espaces l'entourant et formant un ensemble cohérent avec les bâtiments déjà présents.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Le site comporte déjà une substance végétale riche qu'il s'agit de compléter et de mettre en valeur. Les grands arbres déjà présents sont une énorme plus-value pour le site tant esthétique qu'écologique par l'ombrage et la biodiversité qu'ils apportent. Il nous paraissait fondamental de les intégrer dans la composition et de les conserver au maximum. En complément des grands bâtiments tels que la nouvelle salle polyvalente, le collège et de l'UAPE ils définissent les différents espaces extérieurs. Au centre du site se trouve « la place du village », qui est définie

par les façades des bâtiments qui l'entourent. Son aspect public est renforcé par son ouverture à l'ouest sur la route principale. La place est composée principalement de deux revêtements, de l'enrobé sur sa périphérie facilitant la circulation et d'un gravier stabilisé dans son centre permettant l'infiltration et l'évaporation des eaux, offrant un climat et une atmosphère agréables pour les utilisateurs. Quelques arbres viennent animer la place et garantir une protection contre la chaleur estivale. Côté sud-ouest, une place plus intime prolonge la salle multusage vers l'extérieur. Au nord-est du nouveau bâtiment et en connexion directe avec la route de Chiblins se trouve le nouveau parking. À l'exception de la bande de roulement principale, utilisée notamment pour la circulation des transports publics, l'ensemble du parking est recouvert de pavés filtrants écologiques afin de pouvoir être végétalisés, et ainsi s'intégrer harmonieusement dans l'environnement. Côté zone sportive, le long du talus, un grand couvert s'ouvre sur le paysage. C'est un lieu de rencontre où les personnes peuvent s'asseoir et contempler le paysage. C'est également une prolongation de la buvette de football pouvant accueillir les spectateurs par tout temps.

CONCEPT ARCHITECTURAL

Le bâtiment a été conçu comme un volume à gradins afin de répondre de la manière la plus adaptée à son environnement immédiat. Côté place du village, la façade s'étend sur deux étages, marquant le caractère public et définissant l'espace extérieur. Cette façade est rythmée par le système structurel, laissé apparent et renforçant la verticalité du bâtiment. Un grand couvert accueille le public et apporte une dimension humaine à la façade.

Côté zone sportive, la façade principale ne fait qu'un étage et s'intègre dans la continuité de la buvette et de la végétation existante. Elle est composée d'une arcade légèrement surélevée agrémentée de bancs favorisant l'utilisation de cet espace par le public. Ainsi, le nouveau bâtiment de la salle polyvalente n'a pas de façade « arrière », car chaque côté est activé. Cela renforce la relation avec son environnement immédiat. Les façades latérales sont quant à elles plus discrètes en bardage de bois abouité et lisse, valorisant par contraste les façades côté place et terrain de sport. Elles laissent apparaître la forme en gradin du bâtiment et sont agrémentées d'une ouverture les caractérisant et créant leur singularité.

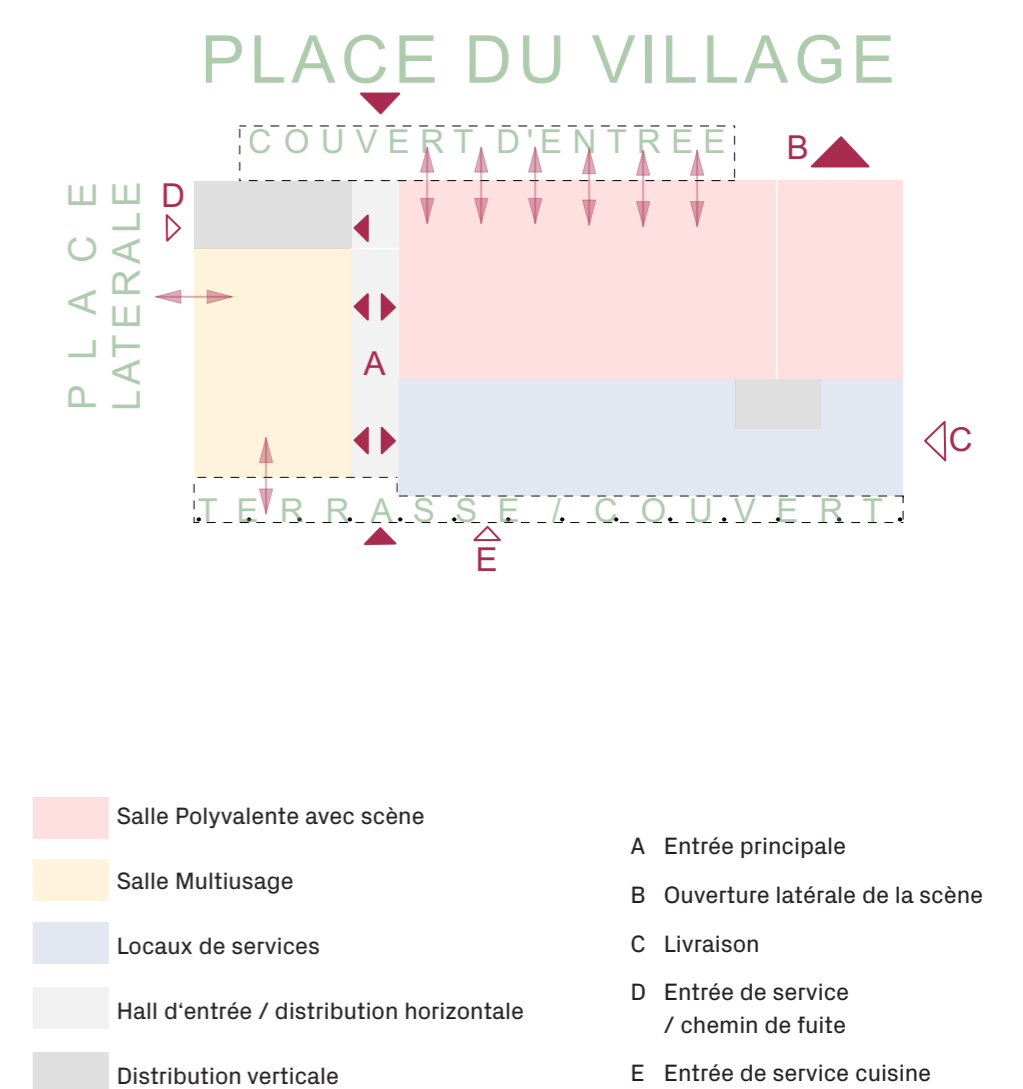
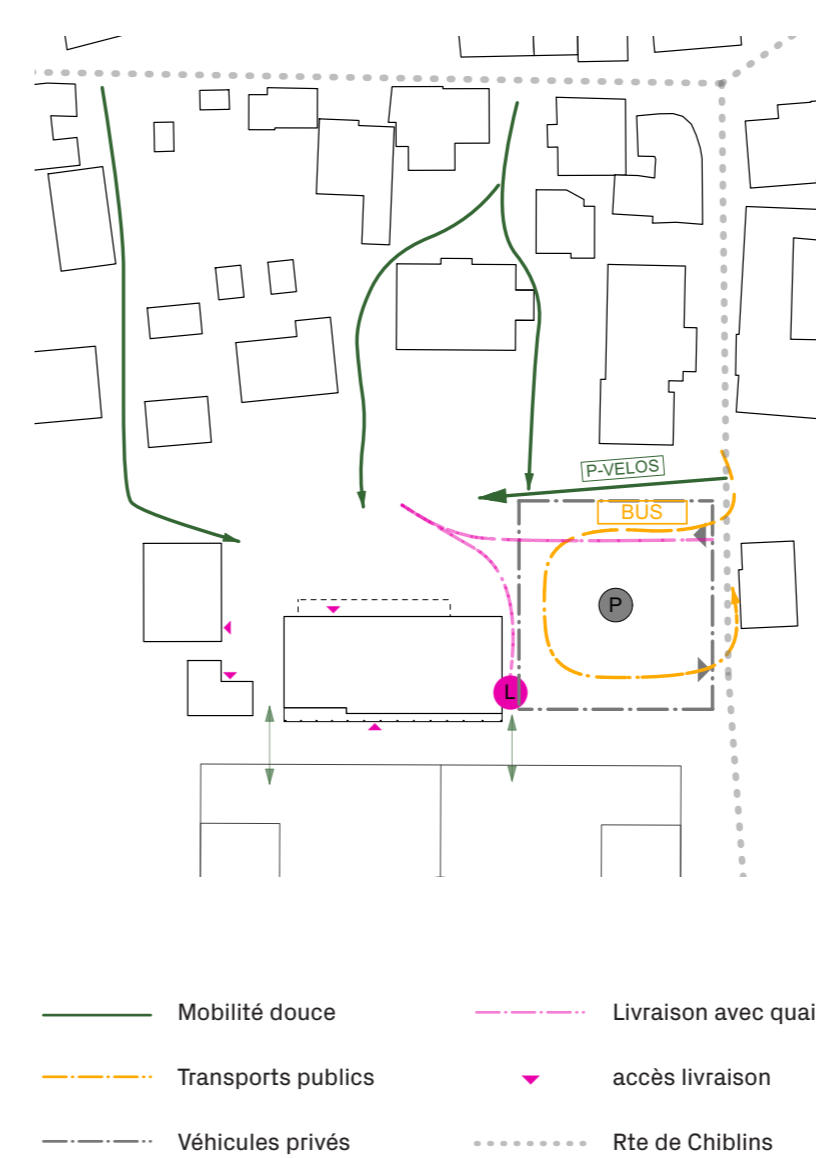
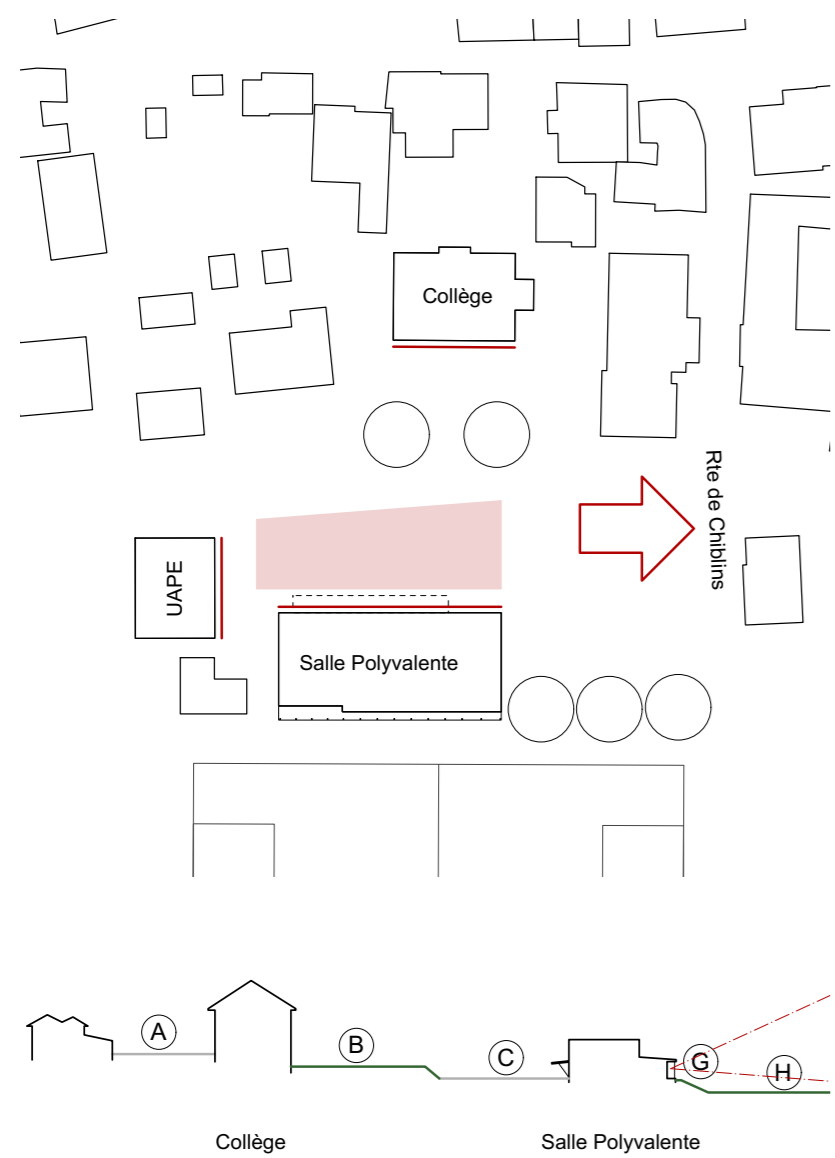
CIRCULATION

La nouvelle place positionnée au centre du site permet une distribution optimale de tous les bâtiments d'importance. Une attention toute particulière a été mise sur la séparation des flux. Principalement, celle de la mobilité douce avec celle des véhicules à moteur. L'accès principal au site se fait par le nord-est par la route de Chiblins. Les places de stationnement pour véhicule léger, les places de dépose-minute, ainsi que l'arrêt de bus, sont aménagées à proximité immédiate. Les piétons et les cyclistes ont également leur accès principal par la route de Chiblins où à proximité de celle-ci est aménagé un espace pour accueillir les vélos. Bien évidemment, l'ensemble du site reste perméable à la mobilité douce par le nord-ouest et le sud-ouest comme c'est le cas aujourd'hui. La livraison principale se fait par le nord est à proximité immédiate

de du parking. L'accès se fait via les places de stationnement de dépose-minute, utilisées que ponctuellement durant les heures d'arrivée et de sortie scolaire. Il est néanmoins possible de livrer par camionnette via la place, la buvette, l'UAPE ainsi que la salle polyvalente. Ces diverses mesures garantissent une cohabitation optimale des utilisateurs tout en conservant une certaine flexibilité d'utilisation.

ORGANISATION INTERIEURE

L'organisation intérieure se fait autour du foyer central qui traverse le bâtiment de part en part et offre une connexion tant visuelle que physique de la place du village au nord-ouest au terrain de sport au sud-est. La salle polyvalente ainsi que sa scène sont placées au contact direct de la place du village, offrant l'opportunité de les utiliser depuis l'extérieur. Cela crée une synergie place/salle et place/scène qui enrichit le site et étend les possibilités d'utilisation. La salle multi-usage a un accès direct à la place sud-ouest plus intime et au couvert au sud-est. Offrant notamment à l'UAPE la possibilité de prendre les repas en extérieur. Les espaces servants sont placés de manière à être utilisés tant par la salle polyvalente que par la salle multi-usage, évitant ainsi de doubler les surfaces telles que la cuisine et les sanitaires. La cuisine occupe une place stratégique dans le système : elle est accessible directement depuis, la salle polyvalente, mais également par le foyer et à proximité immédiate de la salle multi-usage pour la préparation des repas des écoliers.



- (A) Cour de récréation surface en dure
- (B) Cour de récréation surface verte
- (C) Place du village Surface en dure avec zone en gravier
- (D) Place latérale Surface en dure avec zone en gravier
- (E) Parking Pavés écologiques Zone de roulement du bus en enrobé
- (F) Aires de jeux
- (G) Zone spectateurs partiellement couverte (Balvédère)
- (H) Terrain de sport

- Mobilité douce
- Transports publics
- Véhicules privés
- Livraison avec quai
- accès livraison
- Rte de Chiblins

- Salle Polyvalente avec scène
- Salle Multusage
- Locaux de services
- Hall d'entrée / distribution horizontale
- Distribution verticale
- A Entrée principale
- B Ouverture latérale de la scène
- C Livraison
- D Entrée de service / chemin de fuite
- E Entrée de service cuisine